

1^{er} Meeting des Maîtres

Piscine Municipale de GUERET

<http://nageursgueretois.free.fr>



Bassin de 25m 5 lignes avec chronométrage électronique



Les Nageurs
Guérétois

1- Règlement Sportif

Manifestation ouverte aux licenciés catégories Maîtres).

Les séries seront nagées au temps d'engagement toutes catégories confondues.

Chaque club ou sélection devra dans la mesure du possible fournir au moins un officiel.

Cette compétition est placée sous la seule responsabilité du juge arbitre qui réglera les éventuels litiges conformément à la réglementation FINA.

Un 800 NL pourra être organisé sur demande préalable à l'issue d'une des deux réunions et en accord avec les clubs participants.

Le Club organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements. Les clubs et sélections seront prévenus au plus tard le 15 janvier 2020.

DROITS D'ENGAGEMENTS :

Les engagements sont fixés à 4 € par épreuve individuelle et 8 € pour les relais.

Les engagements sont à réaliser via extranat.fr accompagnés du règlement correspondant, au plus tard le 14 janvier 2020.

RECOMPENSES :

Une médaille et/ou un lot sera distribué pour les 3 premiers de chaque épreuve.

Chaque participant sera récompensé par un lot d'accueil.

REGLEMENT



Les Nageurs
Guérétois

2- Programme

Samedi Matin	Samedi Après-midi
Ouverture des portes : 8h30 Première course : 9h30	Ouverture des portes : 14h00 Première course : 15h00
50 Papillon	50 NL
100 Dos	100 Brasse
200 Brasse	200 Dos
400 NL	400 4N
50 Brasse	50 Dos
100 4 Nages	100 Papillon
200 Papillon	200 NL
100 NL	200 4N
Relais 4 x 50 4N	Relais 4 x 50 NL

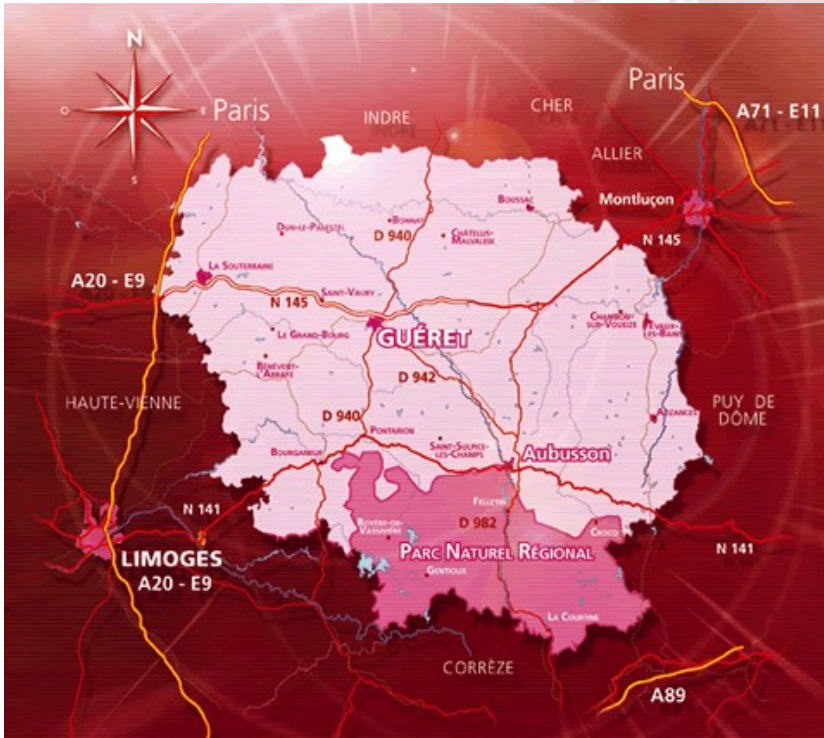
PROGRAMME



Les Nageurs
Guérétois



PLAN D'ACCÈS



Piscine Municipale

CONTACTS :

Charles FREBY
06.12.51.41.41

